

*Le regroupement
familial sous
pression. Travail
social transnational.*

Dr. Pascal Debruyne
Odisee Hogeschool

Kenniscentrum Gezinswetenschappen en
onderzoeksgroep Sociaal Werk

**GEZINSHERENIGING
ONDER DRUK.**

TRANSNATIONAAL SOCIAAL WERK.

PASCAL DEBRUYNE



Inhoud

1. Le recherche sur la regroupement familiale des réfugiées
2. Le context politique & gouvernance 'rhizomatique'
3. Pendant le regroupement familial
4. Après le regroupement familial
5. Une sorte de conclusion

(1) La recherche sur le regroupement
familial des réfugiées

Arbre d'analyse

(I) « Problèmes administratifs »

(II) « Logement et stabilité du logement »

(III) « Problèmes relationnels et recalibrage des relations familiales »

(IV) « Situation financières avant, pendant et après le regroupement familial »

(v) « Assemblage (politico)-légale »

(VI) « Gouvernance Rhizomatique » (reseaux d'aide sociale)

Interviews

- **Nombre d'experts : 56 entretiens personnes**
- **Nombre de familles : 43 entretiens**

(2) Le contexte politique

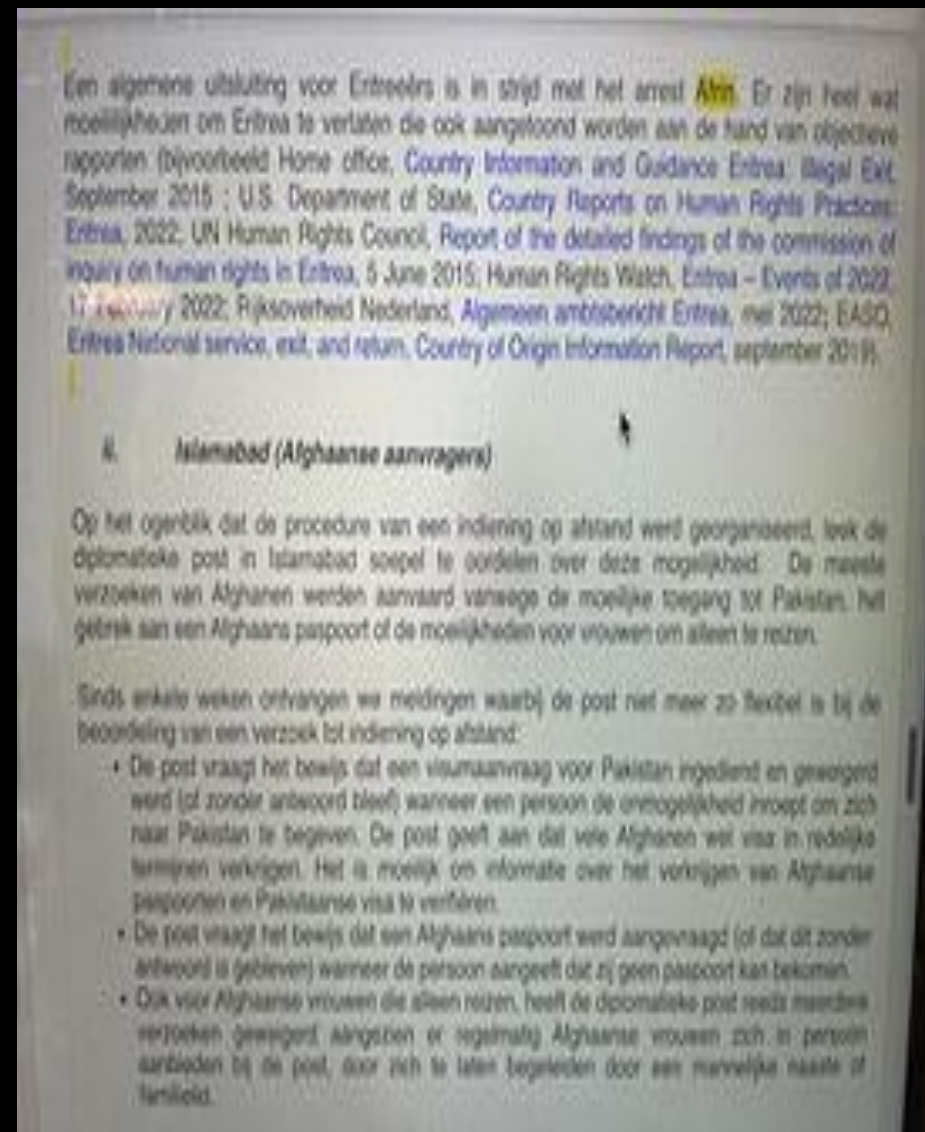
L'assemblage juridico-politique du regroupement familial

Le cadre politique et juridique est devenu plus strict autour du regroupement familial.

- (1) **Des exigences élevées après "l'année d'exception"** : revenu, logement convenable et assurance maladie
- (2) **Conditions de vérification étendues** de 3 ans à 5 ans de cohabitation
- (3) **Les frais financiers** ont été augmentés.
- (4) **Le cadre des « papiers » est le droit international privé.** Les exigences formelles des papiers sont importantes pour la « légalisation ». Il y a un cadre hautement bureaucratisé contre États 'sans' véritable bureaucratie
- (5) Il y a une pression croissante sur 'l'année exceptionnelle' pour les demandeurs de protection internationale

L'assemblage juridico-politique du regroupement familial

- L'Office des étrangers et les ambassades mettent en œuvre **une politique 'politisée'**. Les directives gouvernementales ont un impact sur la pratique.
- L'Office des étrangers n'opère pas toujours dans les limites de la loi. La motivation de l'Office des étrangers n'est pas non plus toujours légale (même anecdotique).
- **Aussi les postes diplomatiques: Par exemple, le Jugement Afrin par la Cour de justice de l'Union Européenne. "Sabotage" dans la pratique.** À Adis Abeba, Nairobi et Islambad (Voir les signes de Myria sur le screenshot)
- La pratique informelle change soudainement : 13e mois de demande dans la période d'exception. (Voir aussi audit des services d'asile): Aussi le cas dans 'l'audit: pratiques informelles.



L'assemblage juridico-politique du regroupement familial

Divers cadres institutionnels et registres juridiques conflictuels

Les ambassades et les bureaux des visas (Affaires étrangères), le Bureau de l'immigration (Affaires intérieures) et les municipalités (services de l'état civil) disposent tous d'une autonomie pour la reconnaissance des documents, sur la base de règles différentes (espace discrétionnaire et système en cascade par rapport à l'absence d'espace discrétionnaire et DPI). **Le droit international privé intervient en ce qui concerne la légalité des documents, du manière différent avec différents acteurs étatiques**

Ou tension entre le test ADN de l'Office des étrangers et l'absence de papiers au guichet municipal

Il en va de même pour la police de l'aviation qui arrête un enfant de milieu d'âge en tant qu'adulte après l'approbation de Regroupement Familiale par l'Office des étrangers.

Les tribunaux sont également divisés en termes de compétence. En fin de compte, le tribunal de la famille a rendu un verdict final.

Gouvernance rhizomatique avant, pendant et après la procédure

- **Manque de soutien juridique** de la part d'un travailleur social et/ou d'un avocat : problème grave.
- **Pas de coordination sur le terrain** entre les acteurs, sauf par MYRIA qui a une plateforme. Approche 'ad hoc.' Avec un cadre très diversifié : des services tels que l'information, les services proactifs, la prise en charge d'une fonction politique, en combinaison avec un rôle pédagogique en collaboration avec les parents à distance.
- **Déconnexion totale de la période « avant et après » le regroupement familial**
- **Manque de soutien familial pendant et après "la procédure"**, sauf pour les NMBV qui sont dans des institutions communautaires ou des individus en bonne organisation sociale (Caritas, certains TCA,...
- **Le cadre des droits sociaux** n'est pas inclus que lorsque les personnes s'inscrivent quelque part (si elles ont une adresse) : CPAS,....
- Les institutions "retrouvent" les familles réfugiées, ouvrant la porte de « violence intrafamiliale » en « parentification ». Le problème dans les contours de la famille, et non au niveau des structures.

(2) Pendant le regroupement familial

(1) « Problèmes administratifs » et le
contexte

(1) Les « papiers » jouent un rôle fondamental

De nombreux pays sont complètement différents en termes de nature administrative dans le système étatique, ou n'ont pas de papiers pour prouver l'âge, la nationalité et la « filiation ». Voir par exemple Érythrée, Afghanistan....

Le « droit international privé » joue un rôle ici, qui régule les conditions formelles entre les pays: légalisation. Une cadre très Occidental.

(2) La demande de réunification familiale doit être faite à l'étranger, à l'ambassade et/ou au bureau des visas le plus proche

Les gens doivent traverser des frontières dangereuses et traverser des zones dangereuses (par exemple, la minorité hazara par l'Afghanistan pour une application au Pakistan).

Les bureaux des visas ont été privatisés : beaucoup de plaintes concernant la « culture cléricale ». Ils ont trop peu de connaissances sur le droit de l'immigration

- R : Oui, mais ce n'est pas parce que les gens n'en ont pas envie. Il était de retour à Addis-Abeba en un rien de temps. Oui, c'est tout pour tous ces papiers.
- I : Tout en secret pour avoir les papiers ?
- R : Oui, qu'ils montrent tous les papiers. Oui, c'est vraiment dangereux, vraiment dangereux. C'est, il a aussi pour mon père c'est vraiment difficile, c'est vraiment... C'est avec 7 personnes, c'est une si petite maison. C'est aussi, c'est vraiment cher, c'était du capital ou quelque chose comme ça, je ne sais pas. C'est normalement par mois, donc 400 euros ou 500 euros sont nécessaires pour le loyer. Ces enfants veulent aussi quelque chose

Entretien 7 (Papa a dû faire des allers-retours entre l'Erythrée et l'Ethiopie - Adis Abeba passe également la nuit)

Certains parents ne voient pas d'enfants pendant des années. Voir leurs 'bébé' grandir pour devenir un enfant de l'école primaire. Extrêmes de 10 ans de séparation.

De nombreux parents remplissent leur rôle parental à distance : si, il est possible de le faire par des méthodes en ligne et/ou (plus difficile) par téléphone (en raison des coûts)

Parentalité à distance

- Enseignement
- « Être présent dans la vie » : présence émotionnelle
- Mais aussi des enfants et des jeunes (mineurs non accompagnés) envers les parents.

Aussi beaucoup d'histoires/témoignages de parents qui se perdent. Surtout les familles de Somalie et d'Érythrée en raison du manque de technologie de communication et de la grande incertitude du passage de la frontière : « maintenant ou jamais”

Il y a une sorte de romantisation de la technologie

- souvent absente, communication « par l'intermédiaire de tiers » avec retard.
- Certes les mineurs non accompagnés, mais les adultes ne disent pas non plus tout pour ne pas se blesser ou se rendre tristes, ce qui crée de grandes lacunes dans l'histoire.
- Ne pas pouvoir ou vouloir tout communiquer crée une image déformée/différente de la réalité/du monde de l'autre.

- O : Je n'ai pas vu ma famille pendant trois ans et demi, ma petite fille
- X : Quel âge a votre fille ?
- O : quand j'ai quitté la Syrie, elle avait un an et quatre mois, mais maintenant elle a cinq ans. Je vois ma fille grandir et grandir
- X : Comment faites-vous cela, en tant que père ?
- O : *papa via Internet. Ce n'est pas vraiment papa. Parfois, lorsqu'elle rend visite aux gens, elle leur demande pourquoi ils ont un papa et pourquoi elle n'a pas de papa. Est-ce vraiment mon père ou pas vraiment mon père. Cela me fait toujours mal*
- X : Et comment est-ce d'être un père si loin ? Comment faites-vous cela ?
- O : parfois je pleure, parfois je prie pour Dieu, parfois je parle via Internet mais en Syrie c'est très mauvais. Quand je parle avec ma fille, je fais des captures d'écran pour l'enregistrer. C'est la vie dure
- ENTRETIEN N° 14

- *I : Et comment restez-vous en contact avec vos frères et sœurs et avec votre mère et votre père pendant ces quatre années ?*
- *R : Parfois, vous allez passer un appel téléphonique, mais c'est vrai, c'est normal, vous allez passer un appel, mais en Érythrée, il n'y a pas de wifi ou quoi que ce soit.*
- *R : Ce n'est pas difficile. Vous ne verrez jamais avec une vidéo ou quoi que ce soit. Vous allez juste payer avec ça normalement. À partir de dix euros, vous parlerez pendant 5 minutes. Vous allez juste dire 'bonjour. Comment est-ce ?' C'est fait. Ouais, c'est tellement difficile, aussi certains jours, c'est ce réseau qui n'est pas si bon. C'est de l'argent qui va si vite quand on ne réseaute pas si bien. Oui, j'étais d'abord allé en Éthiopie. C'est un peu Internet. Avance...*
- *I : En Éthiopie, ils avaient un peu d'Internet ?*
- *R : Oui, vous allez passer de, vous allez payer pour Internet pendant une heure environ. Payez à l'heure. Ouais, j'utilisais la vidéo ou quelque chose comme ça.*
- *I : Et avez-vous pu vous parler ? Juste 'Bonjour. Comment est-ce ? », « bien », « Je vais faire de mon mieux. Tout va bien''.*
- *R : Oui, c'est comme ça que ça s'est passé. C'était vraiment difficile, vraiment. Maintenant, c'est comme, si vous êtes comme ça maintenant, c'est tellement une blague ou quelque chose comme ça, mais à l'époque, c'était vraiment, vraiment si difficile.*

Le regroupement familial coûte cher : les coûts sont très élevés

Les tests ADN, la légalisation des papiers, les visas pour traverser les frontières, les billets d'avion. Reste également juste après la demande, en attente de réponse et de visas.

Les gens vendent (des parties de) leurs biens

Il existe de nombreux prêts et dettes informels au sein de la communauté.

Aussi souvent une aide d'urgence matérielle de la part de bénévoles, en l'absence d'autres options (les exceptions sont les billets d'avion)

Les réfugiés reconnus/personnes protégées subsidiaires travaillent dans un but de regroupement familial : un impact énorme sur leur mobilité sociale. La vie « ne s'arrête pas », mais d'autres objectifs sont « en attente ».

Ceux qui ne se rendent pas à l'année d'exception seront soumis à des pressions financières. Les conditions se multiplient : logement, CDI 1700 euros/min 6 mois, assurance maladie.

- I : Et était-ce aussi financièrement difficile d'obtenir tous ces papiers, cela coûte beaucoup d'argent, tout doit être légalisé ?
- T : Oui, il a vendu beaucoup de choses dans son pays de sa maison, quelque chose comme ça, pour payer ça. C'était très difficile.
- I : Et sait-il à peu près ce que c'est, tous ensemble approximativement?
- T : Environ treize (13) mille euros.
- I: C'est incroyable que vous deviez payer autant pour un droit que vous avez, non?
- T : Il n'y a rien qui passe s'il ne paie pas.

(ENTRETIEN 8)

(3) Après le regroupement familial

(1) Problèmes relationnels et
recalibrer les relations familiales

Longtemps séparation dans le temps et dans l'espace (en raison des seuils associés à la procédure)

- La distance dans l'espace et dans le temps « pendant le regroupement familial » a son impact « après le regroupement familial».
 - Le temps où l'on est séparé dans le temps et l'espace provoque presque toujours une aliénation.
 - Une vision déformée des deux côtés de l'endroit où se trouvent les membres de la famille: 'Malentendus'
 - Aussi beaucoup d'histoires/témoignages de parents qui se perdent. Surtout les familles de Somalie et d'Érythrée en raison du manque de technologies de communication et de la grande incertitude du passage de la frontière : « maintenant ou jamais »
- Les rôles et positions dans la famille ont changé. Les membres de famille sont devenus "des autres personnes".
- D'autant plus qu'une « famille » n'est reconnue comme une « famille » que lorsqu'elle est « au seuil du CPAS ». En règle générale, pas ou peu de soutien aux familles par les travailleurs sociaux : surmenage discrétionnaire des animateurs de jeunesse, des bénévoles, de certains travailleurs sociaux, mais aussi de certaines bonnes pratiques.
- « Assistance inappropriée »
 - Timidité des soignants : « nous ne connaissons pas ce groupe »
 - « L'approche culturellement sensible » fait défaut. (désambiguïsation sur le terme)
 - Manque de connaissances et d'outils : travail avec un interprète, paiement par un tiers, manque de procédures en vertu du droit de l'immigration

« Chaque phase a son propre stress. Lorsque la famille arrive ici, il y a un nouveau stress parce que les jeunes ont d'abord dû prendre une décision pour eux-mêmes, ils viennent d'une culture qui est plus descendante où les grands-parents ou les parents disent « maintenant tu vas faire ça, tu vas avoir du tabac » ou je sais beaucoup de choses et les jeunes doivent se demander s'ils peuvent faire quelque chose. » Ils ont appris à prendre leurs propres décisions et on leur a donné un peu de liberté et dès qu'ils recommencent à vivre ensemble avec la famille, cela change et ils retombent dans les anciens schémas ou non, mais c'est une lutte et cette lutte commence au moment où les parents arrivent ici. (Travailleur social, lettre d'intention)

(2) 'Logement' et 'être à la maison'
(homing)

L'un des problèmes les plus fondamentaux : le déracinement se poursuit et le stress augmente.

- Les coûts de logement sont énormes, le budget limité
- Histoires de sans-abrisme
- Expulsion pour cause de surpeuplement
- L'abordabilité du logement éloigne les gens de leur réseau social
- Limité ou inexistant, conseils ou soutien
- Rôle énorme des bénévoles : dans la recherche de logement, l'avance de garantie locative, etc.
- Un logement insalubre entraîne un nouveau stress et un nouveau traumatisme. À plusieurs reprises, les gens témoignent qu'ils auraient été « mieux de rester à Gaza » ou que « c'était mieux à Damas ».
- Les « intermédiaires » deviennent des sauveurs en l'absence de soutien.

I: Oui, mais il y a beaucoup de pression sur les gens parce qu'il y a... Ces conditions de « vous devez avoir un emploi », « vous devez gagner de l'argent », « vous devez avoir un logement convenable ». C'est beaucoup de stress, ce qui rend les choses très difficiles bien sûr.

X : Oui, pour cette propriété ici. Je vis ici dans un appartement mais, je ne sais pas, pas encore si le propriétaire est d'accord pour que ma femme vienne ici et que nous voulions nous asseoir ici avec deux personnes. Quand je suis venu ici pour parler au propriétaire, il m'a demandé « voulez-vous vivre seul ou êtes-vous en couple ? », j'ai dit « non, je veux vivre seul » et il a dit « c'est bon ». Je ne pense pas qu'ils seront d'accord s'ils viennent ici, mais c'est un problème pour plus tard. (15)

Des vies « en attente »

- Dans une étude sur les politiques de migration familiale et leurs effets dans six États membres de l'UE, Tinneke Strik et ses collègues ont constaté que pendant le temps qu'il faut au regroupant pour remplir les conditions de transfert des membres de sa famille, et même après l'arrivée, lorsque les permis de séjour restent temporaires et incertains, la vie de tous les membres de la famille est en suspens.
- Les politologues Saskia Bonjour et Albert Kraler mentionnent également que pour de nombreuses familles, la vie est en suspens, dans le sens où elles n'ont pas d'autre choix que d'organiser leur vie autour de cela.
- Dans un article de Friedrich Gerd Poeschel intitulé « Out there on your own : absence of the spouse and migrants' integration outcomes », il prouve l'impact financier du regroupement familial sur le type d'emploi et les revenus. C'est le stress, l'incertitude et l'attente qui mettent des vies en suspens et ralentissent les investissements dans l'avenir.

Des vies « en attente »

Un choix politique aux coûts de 'l ombre

- « L'écart entre la pratique réelle et la perception politiquement fabriquée est profond.
- Les politiques sont façonnées quotidiennement par les groupes électoraux, ce qui entraîne une série d'obstacles pour les réfugiés aux niveaux administratif, juridique, institutionnel et financier.
- Les effets de ces choix politiques se font sentir : des personnes en fuite qui sont longtemps séparées dans le temps et dans l'espace, dont la vie est en suspens, dont l'avenir est bloqué dans l'ici et maintenant, qui doivent attendre longtemps leurs proches et leurs proches. Et ceux qui marchent sur place ne peuvent pas faire grand-chose ou pas du tout pour construire un avenir.
- C'est là que le coût de cette politique est mis en évidence : sur le plan humain, il y a les dommages mentaux causés aux parents et aux enfants. À cela s'ajoutent les dommages financiers causés à la société dans son ensemble. Il y a les énormes coûts fictifs de la prise en charge des membres de la famille, à la fois mentalement et en termes de soutien familial.

Des vies « en attente »

Un mineur explique comment les parcours scolaires des réfugiés mineurs ne sont souvent plus d'actualité :

« Parce que je travaillais sur les papiers de ma mère... Il y avait beaucoup de monde et je ne pouvais plus me concentrer. J'avais abandonné l'école avant d'avoir 18 ans. C'était aussi difficile pour moi et j'ai eu tellement de problèmes. Ce n'est pas vraiment autorisé, mais je l'ai fait quand même. Après cela, je n'ai pas pu aller dans une école normale, mais j'ai quand même fait de mon mieux pour aller à l'éducation de la deuxième chance. J'ai fait de mon mieux. J'ai déjà suivi les cours d'éducation générale et je les ai réussis. Maintenant, en décembre, je vais également obtenir mon diplôme d'assistante administrative médicale.»

Levens “on hold”

Un tuteur donne un exemple de la façon dont des vies sont en suspens

Pour de nombreuses regroupements familiaux :

"Oui, j'ai un certain nombre de personnes dont la vie est en fait au point mort... Ils l'ont de plus en plus. Cela dépend déjà de la situation financière de la famille, de toute façon. Et de la vitesse à laquelle cette procédure peut aller, mais j'en ai eu quelques-uns... J'en ai un, ce qui était incroyable, il n'allait même plus à l'école. Mes frères et sœurs ne peuvent pas aller à l'école, je n'y vais pas non plus. (...) Tout ce qui était refusé à ses frères et sœurs, il le reniait aussi lui-même. Il ne voulait plus prendre soin de lui. Ouais, c'était vraiment extrême, ouais..."

« Bonne pratique »

Que signifie « bonne pratique » ?

(1) Attention au travail social transnational

- Carte sociale au-delà des frontières (hall des ambassades/VFS/TLS,...)
- Tenir compte de la parentalité à distance

(2) Cadre juridique : connaissance de soi de la procédure, back-office, bonne référence/Sw avec des avocats en droit de l'immigration

(3) Attention à l'aspect matériel : questions financières avant, pendant et après (logement, papiers, voyages,...)

(4) Attention aux questions relationnelles et psychosociales

(4) Fonctionnement à bas seuil, avec une approche intégrée, également « après » le regroupement familial autour du soutien familial et du soutien psychosocial (et du counseling post-traumatique si nécessaire). Concentrez-vous sur « être là » (présence)

(5) La mission politique est définie.

Certaines personnes s'opposent politiquement à l'Office des étrangers par l'intermédiaire du médiateur fédéral, ou par le biais du RVV (Conseil du contentieux de l'immigration : demande de visa, par exemple) ou du tribunal de la famille (procédure civile pour les papiers de famille). Mais vous savez que vous êtes pressé par le temps : la période d'exception est alors prolongée. Certains optent pour une nouvelle application.

- L'espace discrétionnaire par cas est fortement axé
- La politisation du regroupement familial est quasi inexistante.

Merci!